

Objektyp: **Advertising**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **7 (1862)**

Heft 11

PDF erstellt am: **05.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

de réserve du 5^e arrondissement ; — *Monod*, Jean-Frédéric, à Echichens, 1^{er} sous-lieutenant de mousquetaires n^o 1 de réserve du 7^e arrondissement, — et *Loup*, Jean-Frédéric-Louis, à Montmagny, 1^{er} sous-lieutenant de mousquetaires n^o 1 d'élite du 8^e arrondissement.

La *Revue militaire* paraît deux fois par mois. — Prix : 6 francs par an pour toute la Suisse et 10 francs pour l'étranger. S'adresser, pour tout ce qui concerne les abonnements et l'administration, à l'imprimerie *PACHE*, à Lausanne, et à *M. TANERA*, éditeur, quai des Augustins, 27, à Paris.

Annonces militaires : 20 centimes la ligne.

ANNONCES.

A la librairie **RAETZER**, à Berne,
Et chez les principaux libraires de la Suisse :

RECUEIL

DES

**LOIS ET PRESCRIPTIONS MILITAIRES
FÉDÉRALES EN VIGUEUR,**

DÉCRÉTÉES AVANT NOËL 1861.

Publié avec le concours de l'administration militaire
fédérale.

PAR MM. DES GOUTTES ET BECK.

1 fort vol. in-8. — Prix : 4 fr.

SOCIÉTÉ MILITAIRE FÉDÉRALE.

Les officiers suisses qui désirent proposer au comité central de la Société militaire fédérale des questions de concours pour l'année suivante, sont invités à les envoyer au président du comité central, M. le colonel fédéral Scherz, à Berne.

SOCIÉTÉ DE TIR MILITAIRE DU DISTRICT D'AIGLE.

Les membres de cette Société sont convoqués en assemblée générale extraordinaire pour le dimanche 15 juin prochain, à deux heures de l'après-midi, à l'hôtel-de-ville, à Bex.

Les personnes qui désirent se faire admettre dans la Société, sont invitées à se faire inscrire auprès de leur commis d'exercice, en payant la finance d'entrée, avant le 1^{er} juillet. Passé ce terme, aucune demande ne sera admise pour cette année.

Le Comité.

ANNUAIRE MILITAIRE DU CANTON DE VAUD

L'annuaire militaire dont l'impression a eu lieu au mois de septembre dernier est divisé en 4 parties, savoir :

1^o L'administration militaire vaudoise, y compris les commis d'exercices.

2^o La composition du Tribunal militaire et les compagnies qui fournissent les Jurés.

3^o Les officiers des divers états-majors de la Confédération.

4^o Les officiers de toutes armes du canton, classés par arrondissement et par rang d'ancienneté, puis leur répartition par bataillon et par compagnie.

Les demandes doivent être adressées au dépôt des ouvrages militaires, chez *M. Chantrens*, à la Palud, ou au capitaine *Métraux*, au commissariat des guerres, à Lausanne. — Prix : 70 cent.

FOURNITURES MILITAIRES

Un concours est ouvert pour la fourniture à l'Etat de Vaud de 400 capotes d'infanterie, modèle fédéral.

Le cahier des charges de cette fourniture est déposé au Commissariat des guerres cantonal, à Lausanne, où les intéressés pourront en prendre connaissance, jusqu'au samedi 26 juillet prochain, à 10 heures du matin, jour et heure où les soumissions cachetées et sur timbre, devront être adressées au dit bureau.

La livraisons de ces capotes devra avoir lieu dans les quatre mois qui suivront l'adjudication de la fourniture.

Lausanne, le 20 mai 1862.

*Le commissaire des guerres
cantonal.*

*F. DELADÉY,
lieutenant-colonel.*